AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-4-74 738023

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée -
C.C.P 8 1?-11 TOULOUSE

- Bulletin technique N° 10 - 11 avril 1974.-

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES PARTIES AERIENNES DES CEREALES

Depuis deux ans on trouve, dans le commerce, des produits autorisés pour lutter contre les maladies des parties aériennes des céréales; la plupart du temps, ces fongicides contiennent deux matières actives, conférant ainsi à ces spécialités un champ d'action plus étendu. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, l'effet est net et l'on évite des pertes de récolte, pour autant que les applications soient faites en temps voulu.

Toutefois, contrairement à ce que certains affirment, le nombre de cas d'interventions économiquement rentables, lorsque l'on fait deux applications de fongicides, n'est que de 3 sur dix (statistiques P.V. et I.T.C.F. sur plus de 350 essais).

C'est dire que la généralisation de ces traitements, quel que soit l'état sanitaire de la céréale, est à déconseiller absolument.

En dehors du fait que l'agriculteur sera le plus souvent perdant, nous pensons qu'une telle pratique, dont on ne connaît pas les répercussions sur la faune et la flore environnantes, risque de faire apparaître, à brève échéance, de nouvelles maladies jusqu'ici ignorées ou des races de champignons résistantes aux fongicides actuels.

Alors, les quelques quintaux péniblement gagnés grâce aux traitements paraîtront bien dérisoires.

Un agriculteur désireux d'obtenir de bons résultats économiques a donc plus intérêt à soigner sa préparation de sol, sa fumure, son semis, à veiller à la bonne qualité de ses semences qu'il traitera avec une spécialité efficace, que de recourir aux fongicides en application sur les parties aériennes.

D'ailleurs, il faut bien se dire que ces produits n'augmentent pas le rendement. Dans les meilleurs cas, ils se contentent simplement d'en éviter la trop forte diminution.

Il s'agit donc de mesures de sauvegarde en cas de danger grave et non de technique agricole positive, capable d'amener, de façon quasi systématique, un supplément de récolte.

NOTE :

L'évaluation des risques encourus par une culture étant assez difficile à faire par des personnes non averties, un système simple de repères pouvant guider l'agriculteur dans sa prise de décision sera prochainement publié. Il ne s'agira pas d'avertissements agricoles, les caractéristiques mêmes de la culture (hétérogénéité du matériel végétal, diversité des précédents, des dates de semis, des fumures ou des préparations de sol) ne le permettant pas. Toute tentative à cet égard, même au niveau d'une petite région, semble prématurée.

P.1.7

- FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION -

Matières actives	Produits	commerciaux	Composition	Doses P.C/ha	OBSERVATIONS
Ethyrimol	MILSTEM	SOPRA	500 g/l m.a.	1,3 l/ql	Oïdium de l'orge de printemps et du blé de printemps en traitement des semences.
				1,5 l/ha	Oïdium de l'orge de printemps.
	MILGO E	SOPRA	280 g/l m.a.	1 l/ha	Oïdium des céréales.
Tridémorphe	CALIXINE	B.A.S.F.	750 g/l m.a.	0,750 l/ha	Oïdium des céréales effets secondaires sur rouilles.
Bénomyl	BENLATE	PEPRO SEPPIC LA QUINOLEINE	50 % m.a.	0,6 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Effets secondaires sur Oïdium.
Carbendazim	BAVISTINE	B.A.S.F. SANDOZ	50 % m.a.	0,6 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Effets secondaires sur Oïdium.
Bénomyl + Manèbe	GREX	PEPRO	10 % m.a. + 64 % m.a.	3 kg/ha	
Bénomyl + Manèbe	CEREBEL	SEPPIC	8,3 % m.a. + 66,7 % m.a.	3,5 kg/ha	
Bénomyl + Mancozèbe	EPIDOR	LA QUINOLEINE	10 % m.a. + 64 % m.a.	3 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses, Oïdium et rouilles.
Méthylthiophanate + Manèbe	PELTAR	PROCIDA	25 % m.a. + 50 % m.a.	4 kg/ha	
Carbendazim + Manèbe	BAVISTINE M	B.A.S.F. SANDOZ	6 % m.a. + 50 % m.a.	5 kg/ha	
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL	R.S.R.	80 % m.a.	10 kg/ha	Oïdium. Effets secondaires sur septorioses, fusarioses et rouilles.
Soufre + Manèbe	SILODOR	R.S.R.	60 % m.a. + 15 % m.a.	14 kg/ha	
Soufre + Manèbe	DARYL M	SEDAGRI	64 % m.a. + 16 % m.a.	12,5 kg/ha	
Soufre + Manèbe	TRIAL	CIBA-GEIGY	46,5 % m.a. + 15,5 % m.a.	17 kg/ha	Oïdium et rouilles. Effets secondaires sur septorioses et fusarioses.
Soufre + Thirame	DARYL 96	SEDAGRI	64 % m.a. + 20 % m.a.	12,5 kg/ha	
Dinocap + Mancozèbe	MANCOKAR	R. & H.	8,33 % m.a. + 53,3 % m.a.	3 kg/ha	

A. CRESPY
Ingénieur chargé de l'expérimentation.

.../...

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du poirier et du pommier :

Actuellement, nous nous trouvons en pleine période des très fortes projections d'ascospores. En outre, il faut s'attendre à une nouvelle sortie de taches qui risque d'être importante là où la protection a été mal assurée au début du mois. Cette apparition se produira peu après le 15.

En conséquence, il est nécessaire de demeurer très attentif et d'intervenir dès les premiers jours de la semaine du 15 au 21.

Oïdium du pommier :

Nous rappelons les termes du précédent bulletin.

- Pucerons :

Les premières colonies sont apparues. Surveiller les vergers et intervenir, le cas échéant, avec un aphicide cité dans la liste jointe au bulletin du 15 mars.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Puceron vert sur pêcher et sur prunier :

Lorsque la présence de colonies de pucerons est constatée, on peut intervenir actuellement en ne traitant que les arbres atteints avec, de préférence, l'un des produits suivants, peu toxiques pour les auxiliaires : dioxacarbe (Elocron), isolane (Primine 10), pirimicarbe (Pirimor).

- Monilia, Gnomonia du cerisier :

Appliquer, en cas de menace de pluie, l'un des fongicides suivants (doses exprimées en matière active par hectolitre) : thirame à 200 g ; Folpel à 100 g ; méthylthiophanate à 70 g ; mancozèbe à 160 g ; thiabendazole à 100 g ; bénomyl à 30 g.

/TOUS ARBRES FRUITIERS/

- Araignées rouges (P. ulmi) :

Bien que les éclosions se poursuivent, assez lentement, il est encore trop tôt pour intervenir.

/V I G N E/

- Mildiou :

Les conditions de l'hiver ont permis une bonne conservation des oospores (oeufs d'hiver). En conséquence, il est recommandé de faciliter le mieux possible l'écoulement des eaux de pluies et de supprimer ou de relever les rameaux trainant sur le sol.

- Acariose, Erinose, Oïdium :

Nous rappelons les termes du précédent bulletin.

- Noctuelles ou vers gris :

Au moment du débourrement, ces chenilles peuvent (en particulier la nuit) ronger ou couper les jeunes bourgeons en voie de développement. La lutte peut être conduite soit par pulvérisation, soit au moyen d'appâts empoisonnés.

a) Traitement par pulvérisation avec l'un des produits suivants :

- lindane . . . . . 4 à 5 kg/ha.
- toxaphène . . . . 4 à 5 kg/ha.
- endosulfan. . . . 2 kg/ha.
- carbaryl. . . . . 1 kg/ha.

b) Appâts empoisonnés composés de (quantité pour 1 hectare) :

- son . . . . 100 kg.
- eau . . . . 15 à 60 litres

et de l'un des produits suivants : endosulfan 290 g ; lindane 400 g ; toxaphène 600 g.

P.1.18

/CULTURES LEGUMIERES/

- Rouille de l'ail :

L'hiver et le début du printemps ont été très favorables à ce champignon dont les pustules sont nombreuses sur les ails sauvages et sur certaines cultures de poireaux.

En traitant à partir de maintenant, il est possible d'assurer une bonne protection en utilisant l'un des produits suivants : mancozèbe à 240 g de MA/hl ; manèbe à 160 g de MA/hl ou propinèbe à 210 g de MA/hl.

Les cultures doivent être protégées jusqu'au début du mois de juin en fonction des risques de pluies.

- Pourriture grise sur fraisier en cultures non abritées :

Nous rappelons que les traitements à appliquer sont les suivants :

1 - au tout début de la floraison ;
2 - en pleine floraison ;
3 - à la fin de la floraison ;

en utilisant l'un des produits suivants :

- bénomyl . . . . à 30 g de MA/hl (Benlate).
- dichlofluanide. . . . à 125 g de MA/hl (Euparène).
- méthylthiophanate . . à 70 g de MA/hl (Pelt 44).

Dans le cas où la production est destinée à l'exportation vers l'Allemagne Fédérale, il y a lieu de cesser tout traitement avec le bénomyl et le méthylthiophanate trois semaines avant la récolte.

BALMA, le 11 Avril 1974

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.